

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 11 décembre 2008 à 17 h 30  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

#### SONT PRÉSENTS

M. Gérald Tremblay, président ;  
M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Jean-Jacques Beldié	M. Daniel Lucier
Mme Patricia Bittar	M. Bill McMurchie
M. André Boileau	M. John W. Meaney
M. Claude Carignan	Mme Jacqueline Montpetit
M. Claude Dauphin	M. Sergio Pavone
M. Alan DeSousa	M. Michel Prescott
M. Alvaro Farinacci	M. Jean-Marc Robitaille
M. Michel Kandyba	Mme Francine Sénécal
M. Paul Larocque	Mme Monique Worth

#### N'ONT PU ASSISTER

M. Richard Bélanger\*, Mme Chantal Deschamps\*, M. Michel Gilbert,  
M. Claude Gladu\*, M. Jacques Goyette\*, M. Jean-Robert Grenier,  
M. James V. Infantino\* et M. André Lavallée.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la  
Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line  
Rioux, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 4 décembre 2008 et l'avis public a été  
donné le 8 décembre 2008.

---

L'assemblée est déclarée ouverte à 17 h 50.

---

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.  
Aucun conseiller n'a posé de question.

---

CC08-043

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES TENUES LE  
13 NOVEMBRE 2008

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Bill McMurchie

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, les procès-verbaux  
de l'assemblée extraordinaire et de l'assemblée ordinaire du Conseil  
tenues le 13 novembre 2008.

---

Arrivée de Mme Bittar et de M. Prescott.

CC08-044 RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-182 adoptée à sa séance du 27 novembre 2008,

PROPOSÉ PAR : M. André Boileau

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu d'adopter avec dispense de lecture, le Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux dont copie a été préalablement distribuée et de le transmettre à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour approbation.

---

CC08-045 SECOND PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU, VOLET 2

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-183 adoptée à sa séance du 27 novembre 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

Il est résolu de modifier le programme du volet alternatif du Second plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal bleu, établi en vertu de la résolution numéro CC05-003 et modifié par les résolutions numéros CC05-015, CC06-028 et CC07-025, en reportant au 31 décembre 2009 la date limite pour la réalisation des travaux visés par ce programme.

---

CC08-046 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO R-042-1 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL POUR LE REMPLACEMENT DE VOITURES DE MÉTRO

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-176 adoptée à sa séance du 27 novembre 2008,

PROPOSÉ PAR : Mme Monique Worth

APPUYÉ PAR : M. Claude Dauphin

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté, l'emprunt de 7 000 000 \$ décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-042-1 de la Société de transport de Montréal.

---

CC08-047 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO R-027-2 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL POUR LA RÉNOVATION DE STRUCTURES DU TUNNEL ET DE STATIONS DE MÉTRO

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-177 adoptée à sa séance du 27 novembre 2008,

PROPOSÉ PAR : Mme Patricia Bittar

APPUYÉ PAR : Mme Monique Worth

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté, l'emprunt de 2 300 000 \$ décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-027-2 de la Société de transport de Montréal.

---

Arrivée de M. Pavone.

CC08-048 BUDGET 2009 DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-181 adoptée à sa séance du 27 novembre 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Kandyba

APPUYÉ PAR : Mme Francine Senécal

Il est résolu de désapprouver le budget d'exploitation de l'Agence métropolitaine de transport pour l'exercice 2009 adopté par le conseil d'administration de l'Agence le 7 novembre 2008 sous sa résolution numéro 08-CA(AMT)-272.

---

CC08-049 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ EXÉCUTIF

PROPOSÉ PAR : M. Michel Kandyba

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu de désigner M. Sergio Pavone, membre du Conseil, comme membre du comité exécutif en remplacement de M. Michel Gilbert ;

De remercier M. Gilbert pour sa contribution aux travaux du comité exécutif.

---

Documents déposés

- Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 30 octobre 2008.
  - Liste des contrats au 28 novembre 2008.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 15.

Les résolutions numéros CC08-043 à CC08-049 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Gérald Tremblay  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Richard Bélanger, Mme Chantal Deschamps, M. Claude Gladu, M. Jacques Goyette et M. James V. Infantino ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

## ANNEXE

Période de questions des citoyens  
Assemblée ordinaire du conseil du 11 décembre 2008

NOM

M. Bruce Walker, STOP

SUJET DE L'INTERVENTION

L'application du règlement sur  
l'assainissement des eaux de la  
Communauté.